



## Conseil d'établissement 2021-2022

Procès-verbal

Le 20 avril 2022

École Sacré-Coeur - La Pocatière

**Sont présents :**

Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Sévérine Batty	<input checked="" type="checkbox"/>
Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Gabriel Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Émilie Laurendeau	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie Racine	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc, substitut	<input type="checkbox"/>
		Line Lévesque, substitut	<input type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	<b>Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)</b>	M. le président accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à <u>19 :02</u>	
2.	<b>Nomination secrétaire de rencontre</b>  C.É. # 21-22-30		Il est proposé par M. Gabriel Hudon  secondé par Mme Hélène Lapointe  et résolu :  Que <u>Mme Marie-Soleil Rivard</u> agira à titre de secrétaire pour cette rencontre.  <b>ADOPTÉ à l'unanimité</b>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>C.É. # 21-22-31</p>	<p><u>M. Gabriel Hudon</u> fait la lecture de l'ordre du jour.</p>	<p>Il est proposé par Mme Séveryne Batty</p> <p>Secondé par Mme Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
4.	<p><b>Lecture et adoption du compte rendu du 23 février 2022</b></p> <p>C.É. # 21-22-32</p>		<p>Il est proposé par M. Maxime Savoie</p> <p>secondé par Mme Hélène Lapointe</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte-rendu de la séance du 23 février 2022 est adopté tel quel.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>

<b>SUJET À DISCUTER</b>		<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>PROPOSEUR ET SECONDEUR</b>
<b>5.</b>	<b>Suivi au compte rendu</b>	<p>Mme Racine nous rappelle qu'elle nous a transféré les liens afin d'avoir accès aux capsules du Ministère.</p> <p>Mme Joëlle Bizier s'engage à faire des capsules éducatives.</p> <p>M. Maxime Savoie nous fait un compte rendu concernant le volleyball. Mme Katherine Jomphe fera 4 ateliers les 26 et 30 mai prochains ainsi que les 2 et 9 juin. L'activité sera offerte aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année. Le coût d'inscription à l'activité reste à déterminer.</p>	
<b>6.</b>	<b>Budget (art. 96,24 LIP)</b>	<p>Mme Racine nous fait la lecture du budget. Budget positif.</p> <p>Un léger déficit de 25\$ au niveau de l'entretien ménager.</p>	
<b>7.</b>	<b>Organisation scolaire</b>	<p>324 élèves inscrits en date du 19 avril. 23 de moins que cette année. Il y aura tout de même une classe de plus l'an prochain.</p> <p>3 classes de 4<sup>ème</sup> année 2 classes par niveau pour les autres 1 maternelle 4 ans 42 plans d'intervention prévus 16 élèves avec codification</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
8.	<p><b>Approbation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou de déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)</b></p> <p>C.É. # 21-22-33</p>	<p>La fête de la Kermesse aura lieu le 22 juin prochain. Il s'agit d'une activité récompense pour souligner la fin de l'année scolaire.</p> <p>Une activité piscine aura lieu pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année au cours des mois de mai et juin.</p> <p>La sortie prévue en janvier à la Salle André Gagnon aura finalement lieu le 11 mai prochain pour les élèves de la maternelle 5 ans à la 4<sup>ème</sup> année.</p> <p>Le Véhicube du Grand défi Pierre Lavoie aura lieu le 28 avril prochain.</p>	<p>Il est proposé par Mme Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Mme Séverine Batty</p> <p>et résolu :</p> <p>Que les activités mentionnées en rubrique sont acceptées par le conseil.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>
9.	<p><b>Établissement des principes d'encadrement du coût des cahiers (art. 77.1)</b></p> <p>C.É. # 21-22-34</p>	<p>Discussion sur l'augmentation des coûts du matériel</p> <p>Le conseil propose que le coût de la facture scolaire annuelle soit de maximum 75\$ par élève.</p>	<p>Il est proposé par Mme Valérie Bélanger</p> <p>secondé par Mme Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le coût maximal par élève de la facture scolaire annuelle est de 75\$.</p> <p><b>ADOPTÉ à l'unanimité</b></p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
10.	<b>Règles de fonctionnement du service de garde (art. 77.2 et 256)</b>	<p>Le guide n'est pas prêt à ce jour.</p> <p>L'horaire du dîner est appelé à changer selon la perspective d'abolition du transport scolaire le midi.</p> <p>Possibilités : Service de surveillance : 1 adulte pour 40 à 60 élèves</p> <p>Estimé du centre de services scolaires : Besoin de 4 nouveaux membres au Service de garde pour accueillir les enfants qui prennent le transport du midi</p> <p>Afin de couvrir ses frais, le transport du midi devrait coûter par élève 2579\$ selon Mme Sophie Duguay qui a assisté au Comité de parents.</p>	
11.	<b>Cour d'école - suivi</b>	<p>Mme Racine nous informe que le prix prévu pour le tableau est le 1/5 du prix planifié.</p> <p>Mme Racine a également reçu des soumissions pour des bancs qui se transforment en table au montant de 14 000\$.</p> <p>Dek hockey : La ville va remettre un montant de 20 000\$ pour l'aménagement du terrain. Une nouvelle soumission est rentrée au montant de 136 000\$.</p> <p>Notre président veut regarder l'ouverture de la ville et du Centre de services scolaire à faire le deck sur les terrains de la ville pour minimiser les coûts reliés aux assurances et ingénieurs. De plus, il nous informe avoir mentionné à M. Déry notre mécontentement face au délai pour concrétiser le projet de cour d'école.</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	<b>Critères de sélection du directeur de l'école (art. 79 LIP)</b>	<p>Les parents du Conseil d'établissement ont envoyé une lettre à M. Déry, Mme Racine et Mme Soucy pour présenter leur déception face au processus de nomination de la nouvelle directrice.</p> <p>On nous explique avoir considéré les critères fournis par le C.É. en 2019.</p> <p>Les parents seront informés de la nomination de la nouvelle directrice lors du prochain info-parents.</p> <p>Les membres du C.É. auront des devoirs à faire sur leurs attentes pour l'École Sacré Coeur et la nouvelle directrice à la demande de M. Déry.</p>	
13.	<b>Informations</b>	<p><b>15.1</b> Des membres du personnel de l'école : On remarque beaucoup d'entraide entre le personnel de l'école. La 2<sup>ème</sup> communication des enseignants à venir sous peu. Nouveau programme pour entrer en communication avec les parents (Doodle étant devenu payant) La culture à l'école et l'activité de Pâques ont été très appréciées. Mme Valérie Bélanger mentionne de rappeler aux parents comment les enfants doivent se comporter pour devenir un expert.</p> <p><b>15.2</b> Du comité de parents : Date butoir pour présenter un bénévole : 1<sup>er</sup> mai Congrès des comités de parents à Victoriaville le 28 mai. Présentation des règlements des garderies (fonctionnement et recommandations) Lors de tempête, il n'y aura plus de demi-journées d'école.</p> <p><b>15.3</b> Service de garde :</p>	Informations

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	<p>Rien à souligner</p> <p><b>15.4</b> De l'OPP :  Les activités de Pâques et de cabane à sucre ont très appréciées.  Il y a eu un jeu d'évasion pour souligner Pâques.  Le travail sur le journal de finissants est débuté. Un questionnaire a été distribué aux élèves.  Cette année, une soirée de finissants aura lieu.  Un camion de crème glacée sera sur place lors de la journée Kermesse</p> <p><b>15.5</b> Du trésorier  La trésorière fait mention que nous avons de l'argent si des parents veulent aller au Congrès à Victoriaville.</p> <p><b>15.5</b> Correspondance :  N/A</p> <p><b>15.6</b> De la direction :  N/A</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
14.	Affaires nouvelles	N/A	Informations
15.	Parole au public	N/A	Informations
16.	Levée de l'assemblée  C.É. # 21-22-35	L'assemblée est levée à <u>21 :10</u>	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,  il est proposé par Mme Marie-Claude Lebel secondé par Mme Émilie Laurendeau et résolu :  Que la séance soit levée.  <b>ADOPTÉE à l'unanimité</b>